

Message à tous les éleveurs et intervenants du secteur porcin du Québec

AVIS DE VIGILANCE CONCERNANT UNE MALADIE EN ÉMERGENCE MONDIALEMENT: LA PESTE PORCINE AFRICAINE (PPA)

Voici le 2^e message de l'EQSP sur la peste porcine africaine (PPA). Ce message porte sur les caractéristiques de la maladie, comment la reconnaître et que faire dans une telle situation.

Quelques caractéristiques de la PPA

La PPA est causée par un virus qui affecte les suidés, c'est-à-dire les porcs domestiques et les sangliers. Les porcs sauvages d'Afrique, tels que les phacochères et potamochères, sont des porteurs potentiels de la maladie sans en manifester de signes cliniques. Le virus de la PPA est unique, car il est le seul virus à ADN transmis par les arthropodes, certaines espèces de tiques. Il y a plus de 30 souches connues du virus, dont certaines sont hautement virulentes – comme c'est le cas actuellement en Chine et en Europe – et d'autres faiblement virulentes.

Les modes de transmission

Il y a 3 modes de transmission de la PPA : par contact direct, par contact indirect et par vecteur.

Contact direct : Il faut qu'il y ait un contact entre des porcs malades et des porcs en santé. Il pourrait y avoir transmission par la salive, les sécrétions respiratoires, l'urine, les fèces ou le sang. La transmission par insémination artificielle n'a pas été démontrée, mais peut avoir lieu.

Contact indirect : La transmission se fait par des vecteurs mécaniques contaminés. Ces vecteurs peuvent être les personnes et leurs vêtements, les véhicules, les équipements de la ferme, etc. Il y a aussi les déchets alimentaires contenant de la viande de porc contaminée lorsqu'ils sont donnés aux porcs pour les nourrir. Cette pratique est encore courante dans certains pays.

Par vecteur : En Afrique, le principal mode de transmission se fait par les tiques molles qui peuvent transmettre du sang contaminé d'un hôte malade à un hôte en santé par leurs morsures. Le virus peut persister chez la tique porteuse pendant plus de 5 ans. Pour le moment, nous n'avons pas trouvé d'information sur l'importance de ce vecteur dans la propagation de la PPA dans les autres régions du monde où la maladie est présente.

Les mouches ou insectes suceurs de sang pourraient éventuellement propager le virus entre les porcs. La transmission par aérosol a été rapportée, mais semble limitée.

La survie du virus

Le virus de la PPA est particulièrement robuste. Il peut survivre des semaines, voire des mois selon les conditions. Il peut survivre 30 jours et plus dans l'environnement des porcs et de 3 à 6 mois dans des produits carnés non cuits ou cuits partiellement. Il est particulièrement résistant à la congélation. Voici quelques exemples de la durée de survie du virus :

- 11 jours dans des fèces à température ambiante
- 3 jours à 37°C, 84 jours à 17°C et 112 jours à 4°C dans l'urine (lisier)

- 1 an et demi dans du sang stocké à 4°C et 1 mois et demi dans du sang à 37°C
- 150 jours dans de la viande désossée, stockée à 4°C
- 140 jours dans du jambon séché et salé
- 300 jours dans de la viande séchée
- 1000 jours dans de la viande congelée

Le virus est stable sous une large variation du pH de 4 à 13. Il est inactivé à une température de 60°C pendant 30 minutes et dans la viande à 70°C pendant 30 minutes.

Les signes cliniques

La période entre l'infection et l'apparition des signes cliniques de la maladie est généralement de 3 à 15 jours selon le mode de transmission. Contrairement à plusieurs autres virus, celui de la PPA peut affecter tous les groupes d'âge chez les porcs. Les signes cliniques peuvent être variables selon la souche, ce qui peut en compliquer une détection rapide.

Il existe 3 formes principales d'expression de la maladie :

1. Forme aiguë :

- Mort rapide en 6 à 13 jours parfois sans signe clinique
- Taux élevé de mortalité pouvant atteindre 90 à 100 % – les animaux qui survivent deviennent des porteurs chroniques pendant plusieurs mois et même toute leur vie
- Saignements sous-cutanés : rougeurs de la peau aux extrémités (oreilles, queue, pattes, bas de la poitrine et au ventre) et hémorragies des organes internes
- Diarrhée parfois sanguinolente
- Forte fièvre
- Perte d'appétit
- Vomissements
- Parfois des avortements chez les truies
- Difficulté à respirer

2. Forme subaiguë, signes cliniques moins intenses que la forme aiguë :

- Légère fièvre
- Diminution d'appétit
- Apathie
- Parfois des avortements chez les truies
- Taux de mortalité moins élevé, mais pouvant atteindre 30 à 70 % sur une plus longue période (15 à 45 jours).

3. Forme chronique :

La maladie finit par causer un amaigrissement extrême, des problèmes respiratoires (pneumonie) et un gonflement des ganglions lymphatiques. La forme chronique a été observée dans des pays où la PPA est présente depuis longtemps.

Dans ses différentes manifestations, les signes cliniques de la PPA peuvent ressembler à ceux d'autres maladies. Les souches virulentes de la maladie peuvent s'apparenter à un cas aigu de SRRP et même à des infections systémiques, telles que la salmonellose ou le

rouget. Dans ses formes moins virulentes, la maladie pourrait ressembler au rouget ou à une infection au circovirus. *Lorsque de tels signes cliniques sont observés dans un élevage, il est impératif de contacter rapidement votre médecin vétérinaire afin que celui-ci puisse évaluer la situation. Si une peste porcine est suspectée, des échantillons seront soumis au laboratoire national de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) à Winnipeg afin de confirmer la présence ou l'absence de cette maladie dans l'élevage. Étant donné l'absence de cette maladie sur le territoire canadien, le premier diagnostic de PPA doit se faire par des analyses effectuées à ce laboratoire de Winnipeg.*

Le réseau de laboratoires de l'ACIA collabore avec des partenaires internationaux pour échanger des informations actuelles sur les tests de diagnostic de la PPA et harmoniser les méthodes de test pour se préparer à répondre adéquatement à une éventuelle introduction de la PPA en Amérique du Nord. L'information est également transmise à l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis en tant que membres des pays du QUAD.

En résumé, lorsque vous observez des signes cliniques pouvant faire penser à la peste porcine africaine, il est urgent de consulter votre vétérinaire pour une évaluation diagnostique. Si, après l'évaluation diagnostique, le vétérinaire suspecte la présence d'une maladie exotique, il faut aviser immédiatement le bureau de district local de l'ACIA le plus près de la porcherie et la centrale de signalement du MAPAQ (1 844-ANIMAUX). Une telle situation devrait aussi être déclarée à l'EQSP par l'entremise de la ligne d'urgence des Éleveurs de porcs du Québec au 1 866-218-3042. Aucun animal ne doit alors être déplacé ou envoyé à l'abattoir.

Il faut sécuriser l'exploitation rapidement. Les mesures de biosécurité suivantes doivent être mises en place jusqu'à la visite du vétérinaire de l'ACIA :

- ***Bloquer toutes les voies d'accès au site.***
- ***Communiquer avec les fournisseurs de produits et de services de l'entreprise pour annuler les visites prévues.***
- ***Ne pas laisser sortir d'animaux morts ou vivants, de déchets, de véhicules ou d'équipements de la ferme.***
- ***Demander à toute personne se trouvant sur le site de rester sur place jusqu'à l'arrivée de l'équipe de l'ACIA, qui viendra effectuer les nécropsies et prélèvements nécessaires pour établir un diagnostic.***

De son côté, l'ACIA a sensibilisé ses inspecteurs à la PPA pour s'assurer qu'ils sont en alerte et conscients des symptômes de la maladie.

Traitement

Tel qu'il a été noté dans le dernier message de l'EQSP, **aucun traitement ni vaccin** ne sont disponibles présentement pour contrôler la PPA. Il n'y a pas de vaccin prévu à court terme non plus. Seule une stratégie d'abattage des animaux infectés est possible pour espérer contrôler la maladie.

Dans le message de demain, nous verrons plus en détail la distribution géographique historique de la maladie et la situation actuelle.